



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 31683

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les préoccupations de familles d'accueil hébergeant à leur domicile, à titre permanent, un ou plusieurs patients adultes handicapés mentaux, provenant d'un hôpital psychiatrique. En effet, ces personnes souhaitent tout d'abord une véritable reconnaissance de leur métier par l'État. Par ailleurs, ces familles d'accueil réclament la mensualisation de leur revenu et un maintien de leur salaire même en cas d'absence du patient pour raison médicale. Il lui saurait gré de bien vouloir préciser la volonté gouvernementale sur ce thème et dans quelle mesure leurs attentes pourraient être satisfaites.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31683

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 191